

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-626

DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN PARTIEL DU
CHEMIN DU LAC-ROND PAR LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD POUR
LA PÉRIODE ESTIVALE 2025

ATTENDU QUE la Municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) afin de pouvoir prendre en charge les chemins privés et de pouvoir imposer une taxe spéciale et/ou une tarification pour l'entretien de ces chemins ;

ATTENDU QUE la taxe spéciale et/ou la tarification tiendra compte du bénéfice reçu par le débiteur ;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement 2022-485 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour les périodes estivales et hivernales (entrée en vigueur le 18 août 2022) ;

ATTENDU QUE plus de 50 % des propriétaires des lots riverains du chemin du La-Rond ont témoigné leur accord pour que certains travaux soient effectués à leurs frais ;

ATTENDU QUE pour l'entretien *régulier* les services de « Gilbert P. Miller » ont été retenus pour une somme de 6 042.00 \$ taxes en sus ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur concerné a été avisé de procéder aux travaux d'entretien estival requis ;

ATTENDU QU'un avis de motion et le dépôt du présent règlement ont été donnés par le conseiller monsieur Eric Johnston, lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 16 avril 2025 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal que le Règlement 2025-626 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin du Lac-Rond par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période estivale 2025 soit adopté et qu'il soit statué ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Pour la période estivale 2025, la Municipalité prendra à sa charge l'entretien estival du chemin du Lac-Rond. Les travaux suivants seront effectués :

**L'entretien estival pour un montant maximal de 7 294.85 \$
taxes, frais de gestion et d'administration inclus.**

ARTICLE 3

Pour assumer les coûts de l'entretien estival du chemin du Lac-Rond, une tarification sera imposée au compte de taxes 2025.

Advenant que l'entrepreneur abandonne son contrat, la Municipalité n'aura aucune obligation envers les citoyens outre celle de les rembourser pour le paiement ou la partie de paiement non utilisé.

ARTICLE 4

Pour assumer les coûts de l'entretien estival du chemin du Lac-Rond, une tarification de 235.32 \$ sera imposée à chacun des 31 propriétaires de chalet(s)/maison(s) ou terrain(s). La liste desdits propriétaires est annexée au présent règlement et en fait partie comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 5

La tarification qui sera imposée sera payable par le ou les propriétaires d'immeuble bénéficiant des travaux de l'avis du conseil au même titre que les autres taxes.

ARTICLE 6

Cette tarification sera payable par le ou les propriétaires de l'immeuble en raison duquel elle est due et est alors assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble en raison duquel elle est due.

ARTICLE 7

Un intérêt et une pénalité aux taux fixés par le règlement déterminant les taux de taxes et les compensations pour services municipaux pour l'exercice financier de l'année où s'applique la tarification seront ajoutés sur tous les soldes impayés.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Régent Gosselin
Pro-maire

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier

Avis de motion, présentation et adoption : Le 16 avril 2025
Adoption du règlement : Le 21 mai 2025
Entrée en vigueur du règlement : Le 28 mai 2025

Annexe au règlement 2025-626		
Propriétaires sur le chemin du Lac-Rond		
Matricule	Propriétaire	Adresse civique
4080-45-5909	Jacques Fontaine	130, chemin du Lac-Rond
4080-46-5829	Noreen Sindhu	Lot 5 588 202
4080-47-3340	Hélène Lamy	118, chemin du Lac-Rond
4080-54-3266	Ciuca Daniel	Lot 5 588 197
4080-54-7646	4443560 Canada Inc.	Lot 5 588 199
4080-55-8266	Isabelle Cloutier	135, chemin du Lac-Rond
4080-65-3774	Ernest Méthot	Lot 5 588 182
4080-56-6535	Charles Bourdeau	Lot 5 588 183
4080-57-4508	François Janelle	Lot 5 588 180
4080-65-8664	Colleen O'Brien	Lot 5 588 184
4080-74-2517	Parallel 45 North Aerospace Inc.	Lot 6 517 138
4080-75-3552	Claude Reeves	Lot 5 588 185
4080-85-0442	Annie Champagne	191, chemin du Lac-Rond
4080-85-8022	Earl Wilson	Lot 5 588 190
4080-94-2300	Lakhdar Kamouche	Lot 5 588 177
4080-95-5966	Caroline Viel	315, chemin du Lac-Rond
4180-03-4560	Carl Marin	324, chemin du Lac-Rond
4180-04-1052	Marika Deschamps	322, chemin du Lac-Rond
4180-04-7789	Maria Nikitopoulos	Lot 5 588 167
4180-05-4678	Benoît Sicotte	Lot 5 588 160
4180-13-5363	Daniel Bruj Lonut	Lot 5 588 166
4180-14-1850	Konstantinos Voggas	328, chemin du Lac-Rond
4180-14-7241	Nadine Lussier	388, chemin du Lac-Rond
4180-25-0148	Marina Romanelli	387, chemin du Lac-Rond
4180-15-2368	Peter Gazetas	Lot 5 588 161
4180-23-2910	Frederick Henderson	420, chemin du Lac-Rond
4180-23-4066	Nada Nubani	Lot 5 588 171
4180-24-2410	Andras Ungar	390, chemin du Lac-Rond
4180-25-4825	Véronique Ledoux	Lot 5 588 163
4180-25-9715	Luc Massicotte	Lot 5 588 164
4180-34-4018	Noah Davis-Assil	Lot 6 497-488